PASS CIRCUIT

DECLARATION PASS CIRCUIT et PASS CIRCUIT ECO

Le PASS CIRCUIT ou le PASS CIRCUIT ECO peut être délivré uniquement pour des séances de loisirs sur circuit de vitesse. Ceux-ci sont valables pour une seule journée.

Bordereau à envoyer par Fax ou e-mail à GRAS SAVOYE et à la FFM avant le début de la séance de loisir.
GRAS SAVOYE WTW - Service SPORT - Fax : 01.41.43.65.03 - e-mail : assurances.moto@grassavoye.com
Fax FFM : 01.47.00.08.37 - e-mail : passcircuit@ffmoto.com

Ce bordereau, après avoir été dûment complété, doit être télécopié à **GRAS SAVOYE**, et à la FFM, impérativement avant le début de la séance de loisir pour laquelle les PASS CIRCUIT ou les PASS CIRCUIT ECO ont été délivrés.

AU CAS OU UN ACCIDENT SURVIENDRAIT AVANT LA DATE ET L'HEURE DE RÉCEPTION PAR **GRAS SAVOYE** DE CETTE TÉLÉCOPIE, LE PILOTE ACCIDENTÉ NE POURRA BÉNÉFICIER DES ASSURANCES INTÉGRÉES A SON PASS CIRCUIT OU PASS CIRCUIT ECO.

Le PASS CIRCUIT ou PASS CIRCUIT ECO peut être délivré à partir de 6 ans révolus, avec une autorisation parentale pour les mineurs.

N° PASS CIRCUIT	N° PASS CIRCUIT ECO	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Nom du Signataire : *Date :* *Signature :*

Cachet du club
ou de la structure :